

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE LA JEUNESSE DES SPORTS
DIRECTION GENERALE DES SERVICES COMMUNS
Direction Organisation Méthode et Informatique
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 17/2015

Acquisition et l'installation de 128 points d'accès et d'un système de câblage informatique structuré UTP Catégorie 6 au profit des institutions de la jeunesse

Le Ministère de la Jeunesse, des Sports se propose de lancer un appel d'offres, en un lot unique, soumis à la concurrence nationale conformément à la réglementation en vigueur et aux clauses du présent cahier des charges pour l'acquisition et l'installation de **128** points d'accès et d'un système de câblage informatique structuré UTP Catégorie 6 au profit de :

Gouvernorat	Numéro	Site	Nombre de prises
Kef	1	Maison des jeunes Sidi Ahmed Salah	17 prises
	2	Club rurale Ezwarine	13 prises
	3	Club rurale Sidi khiar	13 prises
Ben Arous	4	Maison des jeunes Ezahra	25 prises
	5	Complexe des jeunes Maghrebien de Rades	44 prises
	6	Maison des jeunes Mornag	22 prises
Nabeul	7	Maison des jeunes Elfarabi Ghrombalia	23 prises
	8	Maison des jeunes Dar Chabane	32 prises
	9	Maison des jeunes Zawiyet Jdidi	24 prises
Gabes	10	Complexe des jeunes Saniet Elbay	18 prises
Sfax	11	Centre de camping Eramla	12 prises
Manouba	12	Maison des jeunes Elbatane	20 prises
	13	Maison des jeunes Elhafssiya	20 prises
Kairouan	14	Maison des jeunes Bir Wossfene	20 prises
	15	Maison des jeunes Dar Jamiya	20 prises
Total à installer			323 prises

Cet appel d'offres est constitué d'un seul lot qui contient les composantes suivantes:

➤ **composante 1 : Câblage réseaux :**

Il s'agit de fournir, installer et configurer les équipements suivants:

- câblage informatique structuré UTP Catégorie 6 des établissements de la jeunesse ci dessus.
- 11 Armoires 6U largeur 19 pouces.
- 20 panneaux de brassages 24 ports

➤ **Composante 2 : Equipements réseaux :**

Il s'agit de fournir, installer et configurer les équipements suivants:

- 20 Switch d'accées 24 ports.
- 128 point d'accès WIFI.

➤ **Composante 3 : Formation et transfert de compétences :**

- Transfert de compétence sur les équipements réseaux (switch et point d'accès)
- Formation une journée (switch et point d'accès)

Les fournisseurs intéressés par cet avis peuvent retirer le dossier de l'appel d'offre à Direction d'organisation des méthodes et d'informatique, sise **89 Avenue Hedi cheker 1002 Tunis** sur présentation

d'un **reçu de versement** d'un montant de **20 dinars** à la **trésorerie générale de la république Tunisienne**.

Les offres doivent être adressée à temps sous plis recommandés ou par rapide poste ou déposé directement au **bureau d'ordre central** pour parvenir au Ministère de la Jeunesse et des Sports- Direction des Services Communs- Direction Organisation Méthode et Informatique – avenue Mohamed Ali AKID- EL KHADRA 1003 TUNIS **au plus tard le : lundi 10 août 2015 à 11h00 du matin (le cachet du bureau d'ordre central fait fois).**

Les offres seront présentées conformément aux clauses de l'appel d'offres et les décrets réglementant les marches publics comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée portant uniquement :

«A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° 17/2015

Acquisition et l'installation de 128 points d'accès et d'un système de câblage informatique structuré UTP Catégorie 6 au profit des institutions de la jeunesse»

et contenant les pièces administratives mentionnées dans l'Article 03- tableau n°1

1/ Une caution bancaire provisoire valable 120 jours à compter des jours suivant la date limite de réception des offres d'un montant de :

Montant de la caution provisoire (DT)
2000

2/ Offre technique et contenant les pièces techniques mentionnées dans l'Article 03- tableau n°2.

3/ Offre financière et contenant les pièces financières mentionnées dans l'article 03- tableau n°3.

L'ouverture des plis contenant les offres financières et techniques sera publique, elle aura lieu **le lundi 10 août 2015 à 12 H du matin au Ministère de la Jeunesse et des Sports- direction organisation méthode et informatique Local sise 89 Avenue hedi cheker 1002 Tunis Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture.**